

La loi anti-fake news de Macron, c'est la loi Pravda !

Article rédigé par *Floris de Bonneville*, le 08 janvier 2018

source[Nouve]lles de France]Il en a du culot le père Macron. Ses vœux à la presse ont été un tissu de négationnisme, un tissu de mensonges, un déni de véritable démocratie. Un appel à l'assassinat de la presse libre. Comme par exemple son attaque directe contre RT France qui est obsessionnel ! Et la guerre qu'il souhaite mener par une loi qui sera forcément votée par ses obligés de l'Assemblée Nationale, contre les soit-disant fake-news, autrement dit, en bon français contre les fausses nouvelles, est une preuve de son autoritarisme malsain.

Accuser les médias alternatives, comme celui que vous lisez en ce moment, est la preuve qu'il n'accepte que les versions approuvant sa politique. Accuser les journalistes de ces médias, d'utiliser les mêmes mots, les mêmes que ceux de journalistes de la presse largement subventionnée par le pouvoir, est la preuve qu'il a peur qu'un jour ou l'autre, l'espace de liberté qu'est internet remplace les dépêches orientées de l'AFP, l'agence officielle du Pouvoir reprises à satiété par nos magazines, nos journaux, nos chaînes.

La série de mesures qu'il annonce devrait nous faire frémir d'indignation tant elle va s'avérer anti-démocratique. Le fait du prince, le sentiment dictatorial de son action se présente à nous, une fois de plus et sous la forme perfide d'un sourire figé adressé à la confrérie journalistique officielle. Pour la rassurer sans doute sur son avenir qu'effectivement les médias libres risquent de mettre en pièces. Comme vient de le souligner sur RT France Eric Veraeghe, chroniqueur du site Atlantico, Emmanuel Macron veut protéger les grands groupes de presse qui sont, pour la plupart, en difficultés financières et qui ont, toujours ou presque, pris le parti de l'Élysée.

Avec sa loi anti-fake news, Macron se moque de nous quand il affirme vouloir protéger la vie démocratique en période électorale. Un seul son de cloche, le doigt sur la couture du pantalon républicain, voilà le mot d'ordre qu'il souhaite exiger du nouveau CSA qu'il souhaite créer.

« Sur les plate-formes internet, les contenus n'auront plus tout à fait les mêmes règles ». On se croirait revenu en URSS... en plein régime communiste qui contrôlait alors toute l'information. En fait, la loi Macron, ce sera la loi Pravda ! D'ailleurs, qu'entend-il par « les contenus sponsorisés de ces plate-formes internet » ?

L'avocat Régis de Castelnau trouve très inquiétants les propos du Président car ils vont contre l'obligation légale d'un pluralisme dans la diffusion des informations. Les pouvoirs renforcés donnés au CSA qui pourra annuler les autorisations d'émettre ou de diffuser et qui pourra contrôler leur contenu, sont de nature extrême. Le respect de la liberté d'expression du président de la république et les excès d'autoritarisme qu'on lui connaît ne sont pas de la maladresse, mais incontestablement une volonté de protéger les grands médias pour des raisons aussi bien économiques que politiques.

« J'entends défendre la démocratie en empêchant les gens de s'exprimer est une proposition irréprochable » conclut l'avocat, interrogé par RT France

Les réseaux sociaux, comme cet avocat se demandent d'ailleurs qui a la définition réelle de ce terme de fake-news ? Qui va décider que la nouvelle diffusée sera une bonne ou une mauvaise nouvelle ?

Avec son discours à la Presse (officielle je le rappelle, car n'étaient invités que les « grands médias »), Macron envisage un réelle mesure dictatoriale. Et lorsqu'il critique ouvertement, sans la nommer la chaîne RT France d'être la voix de la Russie, a-t-il pensé un seul instant que les chaînes françaises pourtant payées avec l'argent du contribuable français,

La censure revient en France par l'Élysée interposé. Merci M. Macron...

Floris de Bonneville